

Annexe: Toutes les réponses reçues

Approche stratégique et relation avec les partenaires

Indiquez quelle est votre approche partenariale préférentielle dans la mise en œuvre de vos projets

- appui d'une structure locale dans la réalisation de son projet: 14 X
- mise en œuvre d'un projet commun entre votre ONG et une structure locale: 9X

Autres

- appel public aux projets (1 projet par année scolaire)
- XXX fonde ses activités sur le partenariat à long terme avec des ONG, associations et mouvements. Cette approche implique le partage d'idéaux et d'objectifs, l'appui à des initiatives nouvelles ou existantes et la co-responsabilité.

Comment voyez-vous le rôle de votre ONG dans le développement ?

Solidarité et appui aux partenaires et aux projets, parfois dans des domaines et/ou pays précis

1. Acteur du développement du Nord venant en appui aux acteurs du développement au Sud.
2. Soutenir et accompagner des projets de développement durable orientés vers les populations rurales de l'Afrique subsaharienne francophone.
3. XXX ont pour objectif de soutenir et d'aider le peuple tibétain. Nous participons au développement en intervenant dans des domaines divers tels que l'éducation, l'hygiène et la santé, la gestion de l'eau, les pratiques agricoles et les pratiques écologiques. Les bénéficiaires de nos projets se situent dans des régions rurales ou péri-urbaines que ce soit au Tibet, au Népal ou en Inde.
4. Nous travaillons dans le quartier de misère de Bella-Vista à Rosario. Les familles n'ont guère accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la vie culturelle. Dans nos cinq Casas de Luxemburgo, nous leur offrons «des escaliers pour sortir de la misère». Notre rôle est d'élaborer de tels «escaliers» et d'encourager - surtout les jeunes - à les utiliser.
5. Notre appui consiste à aider des initiatives locales à démarrer et aider les populations bénéficiaires à devenir les acteurs de leur propre développement
6. La mission de XXX consiste à promouvoir la dignité et faciliter le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions (économiques, sociales, personnelles), à œuvrer pour la justice sociale, et à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes, dans le partage et la solidarité. Par ailleurs, cette doctrine encourage la libération et la valorisation de l'homme, ce qui implique que l'appui de l'ONG bénéficie à tous, sans aucune considération d'appartenance sociale, religieuse, politique ou ethnique, et qu'elle pour objectif principal l'auto-promotion des populations et la prise en charge de leur propre développement local. Depuis l'année 2004, l'action de XXX se base sur des partenariats ciblés au Burkina Faso, et se réalise, pour une grande partie de ses activités, dans le cadre de Programmes de Développement Intégrés (PDI) qui sont mis en œuvre dans 5 régions ou diocèses où l'ONG a choisi de concentrer ses activités, ainsi que dans la ville de Ouagadougou où l'ONG appuie deux projets sociaux.
7. Donner à nos partenaires locaux la possibilité de développer avec les bénéficiaires des projets de développement durable qui leur permettront d'assumer eux-mêmes les difficultés qui se présentent à eux dans leur milieu spécifique. En milieu rural ce sera la possibilité de vivre dignement dans le milieu rural sans se déplacer vers les bidonvilles des grandes villes. En milieu péri-urbain, c'est l'amortissement des menaces de la violence qui rendra la vie des femmes, des jeunes et des enfants plus digne.
8. XXX s'est axé sur un développement en coopération avec les partenaires locaux et axé sur les besoins identifiés par les acteurs sur le terrain.
9. Nous sommes une petite organisation et notre travail est très ponctuelle. Nous avons arrivées dans des régions très isolées comme dans le village de l'Hatillo (projet ferme) ou aucune aide de l'Etat ou de n'importe quelle ONG arrive. Nous avons financé aussi de projets culturelles pour les enfants démunis là au aucune institutions voudrais s'investir. Notre travail est très simple (apparemment), mais nous avons apporté beaucoup de changements aux gens de la campagne et de bidonvilles.
10. Appuyer les organisations locales du Sud en tant que partenaire, Appuyer les partenaires à renforcer leurs compétences institutionnelles, Renforcer la société civile dans le but du changement social

11. soutenir par des aides financières des projets d'ONG du Sud dans le but d'une autogestion et d'un autofinancement futur.
12. Notre ONG, étant petite, ciblée à soutenir uniquement un partenaire précis, dans un pays précis, nous considérons notre rôle comme pouvant agir dans une région très précise permettant de suivre de très près nos différents projets.
13. XXX ne conçoit pas une vision clivée de l'urgence et du développement et agit aussi bien sur le front de « l'urgence humanitaire » que sur les causes matérielles, sociales et économiques des processus de marginalisation des personnes handicapées.
14. Nos principes d'intervention en matière de développement sont les suivants : avoir un impact le plus large possible, positif et mesurable, sur les conditions de vie de nos bénéficiaires, dans une perspective de pérennité, s'adresser en priorité aux individus les plus fragiles et les plus exposés aux risques, et aux victimes de discrimination et d'exclusion, prendre en compte les questions de genre, d'enfance et de grand-âge, favoriser la participation des bénéficiaires de nos actions, de leurs familles et communautés, ainsi que les dynamiques de solidarités communautaires, intervenir en partenariat multi-acteurs et appuyer les synergies, s'engager en premier lieu au niveau local et au niveau des services, en proximité des populations, groupes et personnes concernées, et sur cette base rechercher un impact plus grand en agissant sur les systèmes et les politiques.
15. approche au cas par cas
16. Le soutien de projets établis par ONGD qui sont nos partenaires.
17. En appui aux acteurs de la société civile dans les pays où nous intervenons : appui financier, appui technique dans le domaine de la gestion du cycle de projets, de la gestion financière, mais également appui technique dans des domaines spécifiques comme le handicap, la construction, l'accès à l'eau, le micro-crédit, l'éducation, ...
18. La lutte contre la pauvreté est à la base de toutes nos réflexions et actions à mener. Le but primordial à atteindre est l'amélioration durable des conditions de vie des populations bénéficiaires.
19. Comprendre la situation des partenaires pour sensibiliser nos concitoyens.
20. Partager des valeurs de solidarité et de reconnaissance de l'identité culturelle et sociale.
21. Collecter des fonds pour des transferts destinés à la réalisation de projets ou au soutien de l'organisation des partenaires.

Réponses contenant un volet sensibilisation/éducation du développement

1. Courroie de transmission entre le public des pays du Nord désirant financer des projets de développement dans les pays du Sud ; Porte parole des populations démunies du Sud auprès du public et des gouvernements des pays du Nord ; Réflexion permanente et animation sensibilisation pour que l'aide soit le mieux possible mobilisée auprès des pays du Nord ; Définition de meilleures stratégies pour une utilisation transparente, adéquate, rationnelle et durable des fonds mobilisés au profit de ceux qui en ont réellement besoin dans les pays du Sud ; Osmose culturelle entre le Sud et le Nord pour que chaque peuple profite de ce qui est positif de l'autre et vice versa ; Développement des capacités humaines à tous les niveaux.
2. XXX agit d'une part comme ONG d'appui, récoltant des fonds privés et publics pour financer les projets et programmes d'action conçus et réalisés sur place par des organisations indiennes et népalaises. D'autre part, et ce par diverses activités et manifestations, XXX s'efforce au Luxembourg de diffuser une image plus nuancée de la réalité indienne et népalaise et de montrer dans quelle mesure notre mode de vie et nos habitudes de consommation influencent les conditions de vie ailleurs, notamment en Inde et au Népal.
3. Aider à diminuer l'écart entre riches et pauvres ; Conscientiser le public luxembourgeois sur les problèmes de développement ; Lutter pour l'égalité des chances dans les PVD ; Participer à la sauvegarde de l'environnement ; Promouvoir la paix ; Renforcer les capacités des partenaires du sud ; Participer au plaidoyer politique
4. Plus qu'un bailleur de fonds, XXX se veut être un acteur de la société civile européenne et un point de rencontre entre des mouvements du Nord et du Sud qui souhaitent construire ensemble une société plus juste et citoyenne. La démarche de XXX pour cet objectif implique la notion d'interdépendance. L'action de XXX a deux directions : d'une part le soutien de projets de partenaires Sud et d'autre part les actions d'éducation au développement et de sensibilisation aux problèmes du Tiers-monde au Luxembourg.
5. La mission fondamentale de XXX est d'être au service du développement des populations rurales pauvres des pays du Sud. Cette mission s'inscrit dans un cadre de solidarité et d'une démarche citoyenne. Solidarité qui s'exprime dans notre soutien à des acteurs du Sud à travers les actions qu'ils mènent pour un meilleur développement humain, économique et social de leurs populations. Démarche citoyenne qui vise à mobiliser les populations du Nord

pour changer les relations Nord-Sud, influencer les politiques qui au Nord ont un effet structurant sur le développement des pays du Sud et la lutte contre la pauvreté.

6. Pour XXX la relation de partenariat est très importante. Elle représente un véritable échange d'informations et de compétences pour élaborer et réaliser ensemble (Nord/Sud) des actions dans le cadre du développement. Notre rôle est d'être à l'écoute des besoins exprimés par les populations sahéniennes et tenter d'y répondre dans une démarche collective (Sud/Nord). Nous avons un rôle également dans la sensibilisation au Nord sur les problématiques du Sud pour favoriser le développement

Quels sont les obstacles majeures auxquels votre organisation doit faire face pour pouvoir jouer ce rôle ?

Financiers: Collecte de fonds, crise économique

1. Trouver des financements
2. le manque de ressources financières des partenaires
3. La crise économique mondiale
4. La réticence de plus en plus manifeste de certaines personnes de contribuer à l'aide humanitaire
5. pas assez de moyens pour des visites sur les lieux
6. collecte de fonds par l'ONG du Nord
7. trouver les fonds nécessaires.
8. Ressources humaines et financières
9. nos ressources sont limitées
10. l'obstacle majeur reste notre capacité à mobiliser les fonds nécessaires pour répondre à ces besoins exprimés.

Internes

1. Mobiliser des ressources humaines compétentes volontaires car nous ne pouvons pas payer des experts
2. 1 seul membre du comité a suivi la formation «Gestion du cycle de projet et Cadre logique»
3. XXX doit cibler clairement l'aide qu'elle veut donner: il s'agit d'établir des projets clairs et bien réfléchis.
4. Au Grand Duché, petit nombre de bénévoles.

Culturels

1. Les résistances d'ordre culturel (par rapport à notre population cible : les personnes handicapées, très marginalisées)
2. Les pesanteurs socioculturelles dans les pays du Sud.
3. Un obstacle majeur semble être les différences culturelles, qui rendent la communication et l'interprétation de celle-ci par moment difficile.
4. incompréhension ici de la situation politique, économique et sociale de la Colombie.
5. la mondialisation de la société qui a un impact sur l'économique, le social, le politique et le culturel;
6. l'exclusion des populations défavorisées du Sud et du Nord, exclusion qui les empêche de participer aux prises de décisions au sein de leur société
7. La distance, la culture, les personnes, des approches différentes font que les démarches sont parfois un peu longue

Partenariat: Communication, transparence, professionnalisation, rapportage, travail de qualité, vision

1. problèmes de traduction ; professionnalisme / rigueur du partenaire, pour la structuration de son projet et la communication des informations
2. Le reprotage et la gestion des projets ne sont pas toujours la priorité du partenaire. Notre ONG n'est pas le seul partenaire de l'hôpital et quelque-fois nous ignorons quels sont les autres projets et soutiens apportés au partenaire. Ici il y a un un problème de coordination et de déplacement des capacités humaines du partenaire.
3. pas assez d'informations au sujet des objectifs du projet
4. Trouver des partenaires qui partagent la vision du développement de l'XXX (plutôt un défi qu'un obstacle)
5. trouver de repreneurs des projets en Colombie (travailler ensemble avec d'autres ONG)
6. XXX doit trouver des partenaires fiables qui connaissent les besoins des populations bénéficiaires et qui ont la possibilité d'entrer en contact avec elles. Ces populations sont des groupes assez vulnérables : les indigènes de l'altiplano et les personnes menacées par la violence vivant dans les milieux péri-urbains.

7. Problèmes de gestion chez les partenaires du sud
8. Difficulté à trouver sur place un partenaire fiable et compétent.
9. Manque d'efficacité et d'efficacités de certains acteurs locaux
10. le principal est la réceptivité du partenaire. Cela questionne la capacité de XX à influencer le partenaire (tout en gardant à l'esprit que tous les partenaires ne sont pas demandeurs du un même niveau d'accompagnement). Mais plutôt que de parler d'obstacles, nous préférons évoquer les défis à relever pour pouvoir jouer ce rôle : Principes de bonnes pratiques : La connaissance mutuelle des acteurs, La transparence et la confiance réciproque, L'égalité dans les relations, L'appropriation, La responsabilité mutuelle, Des capacités d'adaptation, La recherche de résultats, Mécanismes opérationnels, Maîtrise des contextes, Mise en place d'un cadre formel de collaboration, L'organisation de forums de partenaires conçus comme des espaces de réflexions collectives, Participation de XXX aux assemblées générales des partenaires et participation de ceux-ci aux événements organisés par les deux ONG, Transmissions des rapports et documents produits, Recherche de synergies avec d'autres acteurs

Contexte politique et institutionnel

1. la motivation parfois limitée des acteurs institutionnels et les lourdeurs administratives qui font obstacle à la pérennisation des bénéfiques des actions
2. les difficultés à faire travailler ensemble des acteurs qui n'ont pas l'habitude de collaborer, notamment ceux de la société civile et les institutionnels.
3. L'instabilité politique dans les pays du Sud
4. Accès au terrain (instabilité politique, conflits armés)
5. Problèmes de gouvernance dans les pays du sud
6. manque de reconnaissance de certains pays du Tiers Monde et de sa Société Civile;
7. Etats de non droit (insuffisance, voir inexistence d'instances pour une démocratie avec la participation citoyenne);
8. incohérence des politiques de l'Union Européenne en matière d'agriculture et incidence de ces politiques sur les pays du Sud. (cf Campagne de Frères des Hommes, dans les années 80, visant à promouvoir la sécurité alimentaire « Vaincre la faim là-bas, mieux se nourrir ici »)
9. les déséquilibres en matière de gestion des ressources naturelles (voir le poids de la politique des multinationales et leur impact dans les pays du Tiers Monde)
10. Les Tibétains sont opprimés en Chine et ont un statut de réfugié ou d'exilé dans les autres pays.
11. corruption
12. En Argentine, divisions survenues à l'initiative d'une entreprise multinationale pour la pose d'un gazoduc. Naissance de stratégies personnelles minoritaires en fonction de cadeaux de cette entreprise. Implications de politiciens à visées partisans.
13. dualisation croissante entre les pays du Nord et du Sud au niveau de la répartition équitable des richesses

Projets: Durabilité, identification, participation

1. viabilité des projets au-delà du financement
2. évaluation des critères de qualité du projet: pertinence, faisabilité, viabilité, organisation
3. Difficulté à obtenir / maintenir la participation active de la population dans le projet et au-delà.
4. le manque de formation qui est un obstacle pour renforcer la société civile;
5. l'analphabétisme qui freine ou empêche de participer au développement de la société;
6. Identification des bénéficiaires

Comment voyez-vous le rôle de votre ONG dans la relation avec vos partenaires au Sud ?

1. Relation fraternelle de confiance : Ayni (inca), à savoir un échange respectueux, des pratiques d'entraide et en aucun cas du néocolonialisme comme on le voit encore trop
2. Les partenaires sont co-porteurs des projets mis en œuvre, impliqués dès la phase d'étude de faisabilité et ensuite dans chacune des phases du cycle de projet : programmation, rédaction, mise en œuvre, évaluation et capitalisation.
3. Un rôle à la fois de catalyseur (pour fédérer des actions en synergie), d'accompagnateur en matière de changement social, de soutien technique et financier, dans une logique de transfert de connaissances,

savoir-faire innovant, et autonomie.

4. Echanges mutuels ; appui financier ; appui technique ; Développement des capacités humaines (formation, ...) ; Mise en relation avec d'autres institutions et partenaires au Nord ; Appuis conseils dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de développement ; Suivi accompagnement pour la mise en œuvre des projets ; Réflexion pour améliorer les approches et stratégies d'intervention pour mieux atteindre les populations démunies.
5. Nous soutenons le partenaire par l'appui direct afin qu'il puisse agir sur les besoins de la population ciblée
6. aider les ONG du Sud à mieux gérer leurs projets, échanges mutuels, apport à l'estime
7. Accompagnement des partenaires selon les besoins des organisations concernées et de leur contexte ; Partenariat fondé sur la réciprocité qui dépasse un simple appui financier pour peut prendre la forme d'une collaboration politique ; Respect de l'autonomie du partenaire dans la définition et la gestion de leur projet
8. XX entretient des relations personnelles avec ses partenaires. Ces relations enrichissent naturellement le travail d'XX, et elles nous permettent d'accompagner la réalisation des projets. Le dialogue avec nos partenaires nous informe sur l'évolution économique et sociale en Inde et au Népal et nous permet donc de bien analyser et évaluer les projets. Cet échange n'est pas limité à la gestion des projets, mais il inclut également le travail de sensibilisation d'XXX
9. On est à pied égale, même si on est souvent perçu comme donneur. On ne veut pas se limiter à cette fonction mais travailler ensemble avec le partenaire locale.
10. En Colombie il y a aussi des problèmes pour travailler ensemble principalement à cause du manque du budget des institutions. Néanmoins, pour notre dernier projet nous avons réunis 5 ONG colombiennes, mais seulement une a apporté un soutien financière. La collaboration se fait par des prestations services. C'est à dire par exemple donner un séminaire gratuitement; faire le suivi dans les écoles, élaborées de fiches, faire de rapports, apporter le matériel didactique etc.
11. XXX soutient ses partenaires par ses conseils efficaces et par les ressources financières mises à disposition. Comme l'ONG collabore surtout avec des partenaires qu'elle connaît de longue date, l'échange entre les deux partenaires se fait tout au long de l'élaboration d'une action, de la conception jusqu'à l'évaluation
12. Appui du partenaire dans la réalisation de son projet (financement, formation du partenaire), Promouvoir un partenariat équitable nord-sud, Promouvoir les échanges entre partenaires du sud
13. Notre rôle consiste essentiellement à appuyer nos partenaires du sud qui sont les plus aptes à promouvoir le développement de leur pays, grâce à leurs connaissances des conditions politiques, socio-économiques et environnementales. Nous leur fournissons les moyens financiers nécessaires d'une part à la réalisation des activités de développement (infrastructures, formation) et d'autre part au fonctionnement de leur structure y compris la formation continue de leur personnel.
14. rôle d'appui conseil et soutien financier
15. Renforcer les capacités de nos partenaires du Sud et accroître leur pouvoir de négociation; promouvoir l'émergence de la société civile des pays du Tiers Monde, par l'appui de projets à la participation citoyenne et au processus de démocratisation; favoriser des synergies entre société civile du Nord et du Sud, notamment par des séminaires de réflexion et des projets d'éducation au développement; participation de xxx à des consortia ou mouvements de lutte contre le modèle économique existant (Votum KLIMA; Initiatives contre les OGM etc.); favoriser au travers de nos appuis des projets alternatifs de développement économique, un développement social et économique local;
16. Avec notre partenaire, nous avons pu créer une atmosphère de travail amicale. Les responsabilités sont partagées.
17. Nous fonctionnons en partenariat. Au Luxembourg nous effectuons de multiples actions de sensibilisation à la cause du Tibet (éducation au développement, organisation d'événements culturels, transmission d'informations dans les médias ou auprès de responsables politiques, parrainages, bulletins d'information Tibet-Info etc.). Nous mobilisons les donateurs autour des projets de développement et travaillons au projet pour le MAE. À la fin du projet, nous informons nos donateurs de tous les bénéfices qui en découlent. Cela renforce le soutien aux Tibétains.
18. Soutien financier, Renforcement des capacités organisationnelles et autres de l'ONG-partenaire
19. et appui pour réaliser les objectifs fixés des projets, renforcement du partenariat par des visites réciproques
20. Nous privilégions l'éducation et la formation scolaire des enfants et adolescents défavorisés. Concentration géographique de nos actions. Nous menons nos actions dans des communautés villageoises très souvent à l'écart des grands centres d'activités. Respect des valeurs humaines et de la culture du pays bénéficiaire. Favoriser l'autonomie et l'indépendance des partenaires. Inclure le partenaire dans la formulation du projet et du budget à remettre au MAE.

21. Dialogue avec les partenaires pour identifier les actions qui nécessitent une intervention. Adaptation des budgets en fonctions des possibilités.
22. Le métier central de XXX est ce qu'on appelle le coaching (un rôle d'accompagnement). Philosophie du coaching : l'organisation du sud est l'actrice de son propre devenir. XXX n'a pas à réfléchir et à agir à la place des acteurs du sud, mais à mettre à leur disposition un dispositif d'accompagnement à géométrie variable qui leur permette d'évoluer et d'atteindre leurs objectifs. Objectifs du coaching : c'est une action d'accompagnement aux changements qui permettent aux acteurs locaux d'évoluer en fonction de leurs besoins et des résultats obtenus. L'objectif ultime du coaching est l'amélioration des performances des acteurs en essayant de trouver les moyens les plus adaptés. Le dispositif du coaching : ce dispositif joue un rôle central dans l'accompagnement et le suivi (monitoring) d'un partenaire. Il est organisé sur des fonctions clé suivantes : Diagnostic et analyse, Appui conseil et aide à la décision, Mise en relation et création de liens entre acteurs, Coordination et animation.
23. On monte dans une pirogue, chacun rame dans le même sens, sur le même fleuve, vers la même rive, :-), un peu plus sérieusement, quoique... Nous ne considérons pas le partenariat comme une «idée nouvelle» mais bien comme une «façon de faire». Notre rôle est de faciliter et promouvoir des démarches communes : fédérer les initiatives, s'organiser en réseau, mobiliser et mutualiser les ressources, partager les savoirs, les savoirs-faire, les relations.
24. Venir en appui en vue de renforcer les capacités tant des partenaires que des bénéficiaires dans le cadre de la réalisation de leurs projets (renforcement de la société civile locale).

Comment vous voyez le rôle de vos ONG partenaires dans le développement?

Identification, contact, mise en oeuvre et suivi

1. De la même façon que la nôtre, avec en plus d'être à l'écoute : aider les populations à structurer leurs besoins et leur demande.
2. Les partenaires sont les relais des requêtes émanant des bénéficiaires et constituent une réponse à des besoins exprimés par les populations du Sud.
3. Le partenaire a depuis une dizaine d'année réalisés beaucoup de projets tous axés à améliorer la prise en charge de malades de la région ainsi que le développement dans les villages avoisinantes, car l'activité de snaté ne se limite pas au milieu purement «hospitalier»
4. Ce sont elles qui portent le développement de leur pays, nous ne sommes là qu'en conseillers extérieurs
5. Les partenaires sont co-porteurs des projets mis en œuvre, impliqués dès la phase d'étude de faisabilité et ensuite dans chacune des phases du cycle de projet : programmation, rédaction, mise en œuvre, évaluation et capitalisation.
6. Echanges mutuels ; identification des besoins réels des populations pauvres ; Elaboration et mise en œuvre des projets au profit des populations démunies ; gestion opérationnelle et financière des projets ; Transparence totale dans la gestion ; Suivi rapproché des bénéficiaires ; Evaluation interne ; Animation sensibilisation des bénéficiaires pour leur participation effective, efficace et durable au projet ; Développer les capacités humaines des bénéficiaires, Préparer les bénéficiaires pour continuer les activités après le projet ; Veiller à ce que les acquis du projet soient bien gérés par les bénéficiaires.
7. soutenir le mieux possible et de façon honnête et durable toutes les parties concernées par le projet sur le terrain
8. Partenaire compétent, ayant des défis à résoudre, où nous pouvons grâce à un travail commun avancer ensemble pour améliorer la situation.
9. Égal que dans le point du rôle de votre ONG dans le développement.....
10. Les ONG partenaires doivent être des partenaires fiables qui connaissent la population avec laquelle ils travaillent et qui ont des capacités pour assumer la gérance des actions communes.
11. Ces ONG jouent un rôle important de facilitateur. Elles doivent identifier et évaluer les problèmes rencontrés sur place, élaborer avec les bénéficiaires des projets concrets à soutenir, nous transmettre des rapports précis sur les problématiques et proposer des solutions réalisables (budgets + planning de réalisation). Ensuite, ils doivent gérer efficacement et intelligemment les fonds accordés pour mener les projets à terme. Ils doivent mettre en place des mécanismes de viabilisation et de pérennisation des projets tout en responsabilisant les populations locales.
12. Le rôle principal est d'entrer en contact avec les familles vivant dans la misère et de créer des relations de confiance. Le rôle de notre partenaire consiste en plus à nous proposer des projets qui sont susceptibles d'atteindre notre objectif commun: aider à sortir de la misère.
13. Nos partenaires sont très expérimentés et donc, ils ciblent leurs besoins et les solutions à leurs problèmes de façon

adaptée. Chaque projet a des effets durables et si des problèmes surviennent, les partenaires les analysent pour progresser. À chacune de nos visites, les partenaires répondent à nos demandes sur les projets passés et en cours, nous guident sur le terrain etc.

14. Connaissant les réalités des populations locales, elles ont les compétences requises pour identifier leurs besoins dans une approche participative. Elles mettent à disposition les ressources humaines et autres pour la réalisation des projets de développement.

Remonter des informations

1. Echange d'informations et de prestations de services mutuels de façon à couvrir les différentes facettes d'élaboration et suivi de projets
2. Nos partenaires nous transmettent également des informations sur la situation des Tibétains en Inde, au Népal ainsi qu'au Tibet.
3. Elles font le pont vers les partenaires du Nord. Ensemble avec l'ONG du Nord elles réalisent un vrai travail de coopération.
4. Notre partenariat se base sur la réciprocité dépassant le simple appui financier. Réalisation d'actions communes soutenues par la communauté locale. Mise en commun des efforts en vue de réaliser un objectif commun. Clairement définir et identifier les besoins des populations concernées, assurer le suivi des projets. Préformulation des rapports semestriels et annuels. Remontée régulière de toute information en relation avec le projet du SUD vers le NORD.

Acteur de changements sociaux

1. Les partenaires de l'XXX sont des organisations ancrées dans la réalité de leur milieu social qui travaillent pour la réalisation des DESC (Droits économiques, sociaux et culturels) dans leurs sociétés ; ont des relations étroites avec la population bénéficiaire ; ont une stratégie bien définie du développement ; ont une autonomie d'action et décision par rapport aux autorités politiques et religieuses.
2. Rechercher ensemble avec les bénéficiaires et en réseau avec d'autres associations locales des solutions aux problèmes locaux et les mettre en œuvre ; Former et conscientiser la population locale sur les droits civique et politique ; Revendiquer les droits sociaux des bénéficiaires auprès des instances gouvernementales ; Conscientiser les partenaires du nord (nous) sur leurs responsabilités économiques, sociales, politiques, ...
3. acteurs locaux organisant les populations les plus défavorisées pour qu'elles puissent subvenir à leurs besoins et revendiquer leurs droits ; acteurs agissant localement au niveau économique, social, politique et environnemental ; acteurs ayant une vision et une analyse nationales et internationales ; acteurs ayant des capacités de revendications et de lobbying
4. Les partenaires de XXX sont des organisations paysannes ou populaires, des associations, des syndicats, des coopératives, des groupements de femmes, des institutions de microfinance voire des ONG qui s'engagent pour le changement social et ont les particularités suivantes : sont autonomes face aux partis politiques et aux églises ; fonctionnent de façon démocratique et transparente ; sont ancrés dans les populations bénéficiaires.

Est-ce qu'il arrive qu'un de vos partenaires vous demande un soutien pour un engagement politique dans son pays ?

Non: 17X

Non, nous ne le souhaitons pas sauf s'il s'agit d'actions d'advocacy destinées à changer les lois dans le but d'améliorer la prise en charge de groupes vulnérables

Oui: 4 X

Oui, mais « politique » au sens de « plaidoyer ».

Est-ce qu'il arrive qu'un de vos partenaires vous demande de vous engager politiquement sur une thématique au Luxembourg ?

Non: 18X

Non, et nous ne le souhaitons pas non plus. Nous ne croyons pas beaucoup à la politique, mais plutôt aux actions

concrètes sur le terrain qui améliorent réellement la vie des gens, même modestement

Oui: 3X

Si vous avez répondu oui à une de ces deux questions, donnez des exemples svp:

1. Les associations de personnes handicapées nous demandent de les aider à consolider leur mouvement en vue de promouvoir leurs droits et notamment en matière de capacité de plaider.
2. Au Brésil: le conseil indigéniste missionnaire demande un appui pour la mobilisation des peuples indigènes revendiquant leurs droits constitutionnels ou pour des actions de plaider. Des actions de plaider au Luxembourg en Europe en faveur des droits des peuples indigènes brésiliens
3. Au Sud: Démarches auprès des institutions politiques des pays concernés à tout niveau. Au Luxembourg: Intégration des problématiques traitées par nos partenaires dans le travail politique et de sensibilisation de l'XXX
4. Lors du massacre de paysans sans terre d'Eldorado Carajas au Brésil en 1997, le MST a demandé à XX de signer une pétition nationale dénonçant ce crime. Participation au méso-dialogue mis en place par l'Union Européenne sur le Guatemala suite à la signature des Accords de paix
5. Pour aider les Kollas d'Argentine à récupérer leurs terres, certains de nos élus de Roeser ont rencontré des politiques argentins (Président de la République, Sénateurs, Députés, Maires, Défenseur du peuple) et assisté les avocats de la Communauté. Les Indiens en visite à Luxembourg ont rencontré le Grand Duc, des Ministres, des députés luxembourgeois et européens. Au Brésil, le MCP a exprimé son ambition de changer la société brésilienne mais c'est un long processus à partir de la diffusion de ses valeurs, en particulier de démocratie participative. Des actions sont envisagées qui pourraient susciter des prises de positions plus politiques que jusqu'ici.

Est-ce que vous avez un contrat qui vous lie avec vos partenaires ?

Non: 2X

Oui: 23X

Si oui, est-ce que le contrat est par projet, sur le partenariat en général ou les deux?

Contrat par partenaire: 1X

Contrat par projet: 21X

Les deux: 3X

Si oui, quelles sont les obligations de chaque côté ? (ONG Lux - partenaire)

ONG Luxembourgeoise

1. XXX s'engage à financer chaque année un projet déterminé.
2. XXX trouve les fonds et les appuis techniques nécessaires, se charge de la bonne gestion des fonds, aide à la planification opérationnelle et suit le projet, assure la relation avec les bailleurs de fonds
3. responsable vis-à-vis des autorités luxembourgeoise, soutenir avec les financements du budget, contrôle budgétaire et suivi des projets
4. l'appui technique et financier requis dans le cadre du projet et l'obligation de prendre les décisions sur une base paritaire avec les partenaires.
5. Assurer le soutien financier du projet en respectant les échéances convenues avec le partenaire
6. responsable vis-à-vis des autorités luxembourgeoise, soutenir avec les financements du budget, contrôle budgétaire et suivi des projets
7. Soumet la proposition de projet au MAE Luxembourgeois, Signe le contrat de cofinancement avec le MAE, Donne leur part de financement au projet, Transfère les fonds destinés au projet au compte de l'ONG sur le projet, Informe et consulte la ONG sur le projet, Rédige les rapports exigés par le MAE, en consultation avec la ONG
8. Il fixe la responsabilité financière pour la durée déterminée de l'action.
9. Assurer le financement des projets (hors apport local du partenaire le cas échéant), Assurer le financement des évaluations périodiques et des audits financiers annuels, Effectuer des visites périodiques des réalisations.
10. Nous nous engageons à apporter les financements nécessaires pour la réalisation des projets/programmes accordés, effectuons une mission d'appui-conseil et un suivi des projets et faisons connaître le (ou les) projets au public luxembourgeois.
11. Pour XXX et le partenaire: communication fluide, régulière et continue, transparence et rigueur dans la gestion des fonds, co-responsabilité dans la gestion administrative et financière du projet, respect des dates prévues

concernant la remise des rapports financiers et administratifs

12. Versement des fonds prévus

13. Nous respectons les planings de financement.

14. XXX s'engage à soutenir le projet à hauteur du budget retenu et cofinancé par le MAE. Les paiements se font annuellement à réception du rapport intermédiaire du partenaire. XXX se réserve le droit d'une visite annuelle ou bi-annuelle dans le projet.

15. Recherche de financement, Présentation du Projet au Ministère

Obligations des partenaires

1. le partenaire s'engage à réaliser le projet sur place et à fournir les preuves de la réalisation du projet en question.
2. identifie le projet, implémente les activités, gère ses équipes, rend des comptes à XXX
3. mise en oeuvre du projet selon planification commune, suivi du projet, reporting, suivi financier
4. la participation à un comité de pilotage de projet, un investissement financier ou une mise à disposition de ressources humaines, une participation active à toutes les phases du cycle de projet, et un soutien administratif pour faciliter la mise en oeuvre des activités
5. Exécution du projet selon la présentation convenue entre l'XXX et le partenaire, Utilisation des fonds seulement pour les activités convenues, Confirmation de la réception des fonds transférés, Transmission des rapports narratifs et financiers sur le projet dans les délais établis dans le contrat, Coordination avec l'XXX des missions de suivi et d'évaluation
6. Le partenaire doit utiliser les fonds envoyés par XXX exclusivement pour le projet prévu et il doit nous informer le plus vite possible quand il y a un délai ou des difficultés qui peuvent affecter l'exécution du projet. De plus, le partenaire doit bien marquer dans le rapport financier quand des changements dans l'implémentation du projet ont eu lieu. Au cas où il y a un solde de fonds, ce surplus, qui est à utiliser pour des demandes additionnelles ou pour le développement du projet, doit avoir l'accord préalable d'XXX. Dans le cas où les coûts du projet ont excédé les fonds reçus par XXX, le partenaire doit financer la différence par d'autres moyens (contributions locales, etc.) et finaliser le projet comme stipulé dans la demande du projet.
7. mise en oeuvre du projet selon planification commune, suivi du projet, reporting, suivi financier
8. Il fixe les obligations pratiques sur le terrain et les obligations formelles de rapport.
9. mettre à la disposition du projet le personnel nécessaire conformément à la législation locale, fournir le cas échéant un apport local, gérer les fonds reçus de façon efficace et transparente, selon la logique d'intervention et la planification budgétaire établies de commun accord avec l'ONG, acquérir les biens et services selon une procédure établie de commun accord avec l'ONG, tenir une comptabilité des opérations selon les normes en vigueur, fournir des rapports périodiques, narratifs et financiers, à l'ONG
10. Pour XXX et le partenaire: communication fluide, régulière et continue, transparence et rigueur dans la gestion des fonds, co-responsabilité dans la gestion administrative et financière du projet, respect des dates prévues concernant la remise des rapports financiers et administratifs
11. Nos partenaires s'engagent à réaliser les projets/programmes tels que convenu, à nous informer de toute modification et à fournir les renseignements, chiffres, rapports, statistiques demandés. Ils s'engagent également à présenter les projets/programmes selon le canevas XXX et à respecter le manuel des procédures (administratives, comptables).
12. exécution du projet selon les termes approuvés par le Gouvernement
13. utiliser ces fonds exclusivement pour la réalisation du projet; se conformer au calendrier des activités et au plan de financement arrêtés dans le projet; à signaler immédiatement tous les événements risquant de mettre en péril ou de retarder la réalisation du projet; à garder les originaux de toutes les factures, quittances, avis de crédit de la banque et autres pièces comptables pour en envoyer une copie des pièces citées à l'ONG; à fournir les rapports narratifs et financiers prévus dans le projet de cofinancement; accepter la visite de membres de l'ONG-D ou de ses délégués sur le lieu de la réalisation du projet; accepter les évaluations externes demandées par le Ministère luxembourgeois de la Coopération et de l'Action humanitaire; ...
14. Respect de tous les objectifs fixés de commun accord. Respect des budgets. Procédure de suivi du projet et de remontée de l'information. Respect des délais.
15. Le partenaire s'engage à utiliser les fonds reçus en bon père de famille et à les affecter conformément au budget retenu. En cas de changements/problèmes majeurs rencontrés, il est tenu d'en informer directement XXX pour la suite à réserver au projet.

16. Le partenaire certifie ne pas recevoir de fonds d'autres bailleurs de fonds pour les activités financées par XXX.
17. Formalisation de la demande avec les populations, Suivi et Coordination sur le terrain, Pérennité du projet

Est-ce que vous avez une durée maximale pour travailler avec un partenaire ?

Oui: 1X

Non: 23 X

Non, si tout va bien, nous continuons, si la confiance n'est plus là, nous arrêtons et cherchons d'autres partenaires

Si oui, quels sont les critères pour définir cette durée?

En règle générale, nous avons des durées maximales pour le soutien d'un projet de 10 ans, 3 phases de 3 ans chacune plus une dixième année pour se retirer du projet. Cette durée a été définie en consultation avec nos partenaires locaux.

Est-ce que vous financez (par exemple à travers les projets) des formations pour le personnel de vos partenaires ?

Non: 2X

Oui: 21X

Oui, c'est une composante de tous nos projets.

Oui : formation en gestion du cycle de projets, formation en finances, formations techniques (langues, handicap)

Est-ce que le renforcement de capacités des partenaires au cours du temps a été évalué?

Non: 10X

Non, pas encore

Non, seulement une évaluation sur base des améliorations notées (satisfaction des critères de gestion financière exigée par exemple, satisfaction des patients pour le handicap, ...)

NON, pas encore, mais pourrait se produire si besoin

Oui: 10X

Si oui, comment ?

1. Via des évaluations internes et externes, selon des indicateurs quantitatifs et qualitatifs portant à la fois sur les aspects théoriques, mais aussi pratiques, et le potentiel de duplication de ces formations.
2. Même si nous n'avons pas fait une évaluation spécifique sur cet aspect, il fait partie des évaluations et du suivi du projet et du partenariat.
3. Par des échanges entre partenaires de différentes ONG partenaires, par les évaluations externes
4. A la fin de chaque formation chez les partenaires dans la Région des Grands Lacs, Evaluation régulière par un consultant externe au Brésil
5. Cette évaluation s'effectue lors des évaluations périodiques externes; elle ne consiste pas en une évaluation systématique du renforcement des capacités des partenaires mais plutôt en une évaluation de la capacité du partenaire à gérer le projet.
6. Une évaluation formelle n'a jamais été réalisée. Néanmoins, la qualité des documents et la documentation accompagnant les projets ont connu une évolution perceptible.
7. Une évaluation externe mid-term est prévue lorsque 2 projets consécutifs de 3 ans sont réalisés avec le même partenaire
8. Nos partenaires participent à des formations continues, mais qui ne font pas partie de nos projets. Leur capacités se sont améliorées. Nous le constatons dans notre travail journalier.
9. Au fil du temps et des projets et à l'occasion des visites sur place que nous effectuons nous échangeons beaucoup sur les problèmes rencontrés, les éléments et ressources à mettre en place pour améliorer les façons de faire etc.
10. Sur base de critères de qualité applicables dans le domaine de l'aide au développement communautaire.
11. Evaluations externes (consultants, mission de suivi de XXX), Evaluations internes menées par le partenaire
12. Lors d'ateliers participatifs, dans le cadre de la fédération XXX

Si oui, est-ce que l'évolution de ces capacités est documentée ?

Non: 6X

Oui: 5X

Oui, par des rapports d'évaluation internes et externes et des documents de capitalisation qui font parfois l'objet de publications.

Est-ce que vous connaissez tous les projets (ou presque) que vos partenaires exécute ?

Non: 9X

NON, pas toujours

Non lorsqu'il s'agit de ministères (mais en général nous connaissons les projets relatifs à notre secteur d'intervention)

Oui: 12X

Oui (ou quasiment tous) lorsqu'il s'agit de partenaires associations (associations de personnes handicapées ou autres ONG locales)

Est-ce que vous connaissez les autres bailleurs de fonds internationaux (ONG, agences de coopération européennes, agences des Nations Unies, UE,...)?

Oui: 17X

Oui, mais pas tous

Non: 3X

Est-ce que vous connaissez le pourcentage du budget des partenaires (de toutes ses activités, pas seulement les projets cofinancés par vous) couvert par des fonds locaux (gouvernement, dons privés, activités de génératrices de revenus propres,...) ?

1. Non: 7X

2. Non, même si nous cherchons toujours une contribution maximale de la part du partenaire – Nos projets sont gérés indépendamment des autres activités du partenaire (compte en banque séparé et comptabilité sur base du budget du projet)

3. Nous ne connaissons le pourcentage du budget, mais nous sommes conscients des contributions locales de certains partenaires. Il s'agit plutôt des cas exceptionnelles.

4. Ceci varie selon les partenaires. Pour certains partenaires nous avons tous les détails par années de réalisation des autres bailleurs, pour d'autres nous ne les recevons seulement à notre demande

5. Il nous suffit de connaître le pourcentage pour les projets cofinancés par notre ONG

6. Pour certains partenaires oui, pour d'autres non

7. En général non; cependant, pour certains partenaires, nous pouvons estimer ce pourcentage.

8. En général, nous demandons à nos partenaires de nous informer des projets financés par d'autres bailleurs. En ce qui concerne les fonds locaux, ils sont souvent inexistantes ou insignifiants.

9. Oui, à chaque mission de XXX sur le terrain, le partenaire doit présenter la répartition de son budget en fonction des différents appuis financiers reçus.

10. Dans les grandes lignes oui.

11. XXX 9% (2009-10), XXX 30%

12. Nous n'avons qu'un seul partenaire, et notre partenaire ne travaille qu'avec notre ONG.

13. Oui

14. Dans les deux cas il est très faible. En Argentine car l'organisation communautaire est fragile et les aides peu nombreuses. Au Brésil car l'autonomie financière est recherchée. Nous sommes les seuls cofinanciers.

15. Cela dépend des partenaires mais nous nous efforçons qu'il y ait une grande transparence sur leurs sources de financement et nous invitons le partenaire à diversifier ses sources (éviter la dépendance).

Pays d'intervention

Quels sont les critères pourquoi votre ONG intervient dans un pays?

1. situation des personnes handicapées dans le pays, Indice de développement humain
2. Notre ONG intervient au Burkina Faso pour les raisons suivantes : Le Burkina Faso est un Etat prioritaire dans la politique d'aide au développement du Gouvernement luxembourgeois ; C'est l'un des pays les plus pauvres de la planète ; Le pays est assez stable sur le plan politique ; Ce pays nous a été recommandé par des membres d'autres ONG luxembourgeois qui y interviennent depuis plusieurs dizaines d'années ; Les fondateurs de notre ONG ont tous visité le Burkina Faso. Ce qui leur a permis de constater de visu jusqu'à quel point les populations surtout en milieu rural et périurbain sont démunies.
3. aides immédiates en cas de catastrophes naturelles
4. Relations familiales
5. Les statuts de notre ONG indiquent clairement (et notre nom l'affiche d'ailleurs aussi) que nous soutenons que des projets dans ce pays. Ceci a une raison historique depuis de longues années, même bien avant la création officielle de notre ONG
6. On favorise, en général, les pays les plus défavorisés dans les continents où nous travaillons, Dans certains cas, pour les raisons de stratégie politique, on travaille avec des populations marginalisées dans des pays plus développés (Brésil, Inde). En général, nous essayons d'avoir une approche régionale dans les continents concernés dans l'intérêt d'un impact meilleur, d'une meilleure compréhension de la thématique et de l'efficacité du suivi
7. Il n'y a pas directement des critères, il s'agit plutôt d'une relation historique
8. L'objectif de notre fondateur était de se concentrer sur le continent latino-américain tel que le nom de l'ONG l'indique. Nous avons décidé d'intervenir dans les pays hispanophones pour des raisons de simplicité (n'ayant pas de collaborateurs lusophones) Nous retenons les pays les plus défavorisés du continent : Bolivie, Colombie, Pérou.
9. historique de partenariat
10. Les statuts de notre ONG, établis en 1984, prévoient « une aide aux populations du Sahel et en particulier du Burkina Faso ». Dans le passé, nous avons également appuyé certains projets dans d'autres pays. Actuellement nous estimons que, en fonction de la limitation de nos moyens financiers, il est plus efficace de limiter nos interventions au seul Burkina Faso où les besoins des populations sont de toute façon très importants. Un autre critère est la relative stabilité politique de ce pays depuis le début de nos interventions il y a plus de 25 ans.
11. Actuellement, la XXX a décidé de se recentrer sur l'Afrique pour des raisons de regroupement géographique. Nous sommes actifs principalement dans le domaine de la santé et nous luttons prioritairement contre la lèpre, l'Ulcère de Buruli et la Tuberculose. Dès lors, nous sommes davantage présents dans les pays où on retrouve ce type de maladies. Il s'agit en général de pays dans lesquels la FFL intervient depuis de nombreuses années, pour des raisons historiques.
12. Enfin, il s'agit de trouver des partenaires sérieux et fiables pour développer une relation et des projets à long terme.
13. Pour chaque pays dans lequel nous travaillons, nous avons établi un bilan : des raisons pour lesquelles on travaille dans ce pays et pourquoi on veut poursuivre le travail ; de la stratégie actuelle de XXX dans le pays et le bilan de la stratégie menée ; du travail avec les principaux partenaires de ces dernières années ; des priorités de contexte, des partenaires possibles et des publics cibles. Pour le Brésil, la Bolivie, le Guatemala, le Sénégal et le Burkina Faso, les bilans ont été établis conjointement avec XXX car ils travaillent sur les mêmes thématiques et parfois avec les mêmes partenaires que nous.
14. pays politiquement stable
15. Des relations personnelles nous ont amenés à travailler en Argentine, et ceci uniquement dans le quartier de misère de Bella-Vista à Rosario.
16. Critères définis par les statuts de l'ONG
17. Le pays doit se trouver sur la liste «DAC List of ODA Recipients». Connaissances du terrain et connaissances de longue date des partenaires.
18. Les demandes sont intervenues dans des circonstances particulières. Ensuite la fidélité aux engagements a été déterminante.
19. pauvreté, potentiel de développement agricole, acteurs locaux en capacités d'agir sur le développement du pays identifiés
20. XXX a ses origines au Sahel, plus précisément au Sénégal en 1974. Par la volonté de sahéliens soucieux du

devenir des hommes et de leur terre après la grande sécheresse, dès 1976, d'autres associations ont vu le jour : (par ordre de naissance) Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Mali, France, Grande Bretagne, Luxembourg, Soudan et Tchad.

21. Le projet doit être en relation directe avec les problèmes de l'enfance dans le tiers monde. Nous travaillons en faveur d'enfants démunis, sans distinction de race, de langue ou de religion.
22. Besoins du pays, XXX estime qu'elle a la capacité d'intervenir sur ce pays, Plaisir
23. Demandes clairement formulées par les populations locales «grassroot initiatives»

Est-ce que ces critères de choix d'un pays sont définis dans un document stratégique ?

Non: 11X

Non, nous souhaitons grandir d'un pays supplémentaire chaque année

Oui: 11X

Est-ce que le nombre de pays dans lesquels vous financez des projets va probablement augmenter/diminuer/rester le même en 2012?

Augmente: 1X

Augmenter d'un ou deux pays supplémentaires sans doute

Diminue: 1X

reste le même: 21X

Identification et choix des partenaires

Est-ce que vous avez défini des critères pour choisir vos partenaires ?

Si oui, quels sont ces critères ?

Capacités, organisation et gestion interne

1. Capacités et professionnalisme, références existantes, Ethique du partenaire et confiance, Facilité de communication à distance
2. Deux ans d'activités minimum lorsqu'il s'agit d'une association locale, mandat clair, disponibilité (pour participation au comité de pilotage, au monitoring et à l'évaluation), Transparence financière et capacité de gestion comptable. Capacité (ou volonté d'améliorer sa capacité) d'analyse et de rédaction (notamment de rapports).
3. Être autonome face aux partis politiques, Être laïque, Avoir un fonctionnement démocratique, transparent et capacité et/ou potentialité de gestion,
4. XXX exprime une préférence pour une collaboration avec de petites organisations, aux ressources financières limitées, plutôt qu'avec de grandes organisations qui ont déjà beaucoup de contacts à l'étranger et n'ont donc pas de grande difficulté à y trouver un soutien financier
5. dynamisme des partenaires, confiance dans le partenaire, esprit d'initiative, recherche inlassable du reprenneur (même si le résultat ne correspond pas à expérience, compte tenu de la situation politique.
6. Le critère principal est le soutien que le partenaire est en mesure d'apporter aux Tibétains. En fonction des projets, il arrive bien sûr que les bénéficiaires appartiennent à la population locale (notamment avec les projets Karuna-Shechen) car les actions sont ciblées pour aider des populations très défavorisées, sans distinction de quelque nature que ce soit.
7. Fiabilité, efficacité, notoriété
8. Il s'agit la plupart du temps de partenaires connus de longue date, ayant le professionnalisme nécessaire pour répondre aux exigences du partenariat. Lorsqu'il s'agit de nouveaux partenaires, l'accent est mis sur l'expérience sur le terrain, la reconnaissance du partenaire dans le pays, la fiabilité et la sérieux du partenaire, l'aptitude à fournir des rapports, chiffres etc... Nous réalisons en premier lieu un projet pilote/test pour vérifier les compétences du nouveau partenaire.
9. qui ont une capacité administrative adéquate aux exigences accrues des cofinanceurs
10. Expérience de longue date dans le domaine.
11. XXX appuie des associations dont le statut juridique est sans but lucratif (asbl, coopératives, fondations...) et dans lesquelles il n'a pas de recherche d'enrichissement individuel des personnes qui les composent. XXX appuie des

associations créées par des organisations populaires ; des personnes engagées dans la lutte non violente pour une plus grande justice sociale. XXX appuie des organisations favorisant la participation démocratique de leurs membres, incluant les instances de contrôle interne et développant leurs capacités d'auto-analyse ; XXX est attentive à la séparation du pouvoir au sein des organes des associations partenaires ; XXX est attentive à la politique du personnel des associations qu'elle appuie.

Reconnaissance

1. Partenaires connu ou ayant des recommandations fiables
2. Il doit s'agir au départ d'un organisme reconnu (possédant un statut légal reconnu dans son pays) présentant une capacité de gestion suffisante de projets de développement.
3. Crédibilité et notabilité du partenaire. Reconnu par les autorités publiques.
4. Pour l'identification des projets et des partenaires locaux, XXX travaille en étroite collaboration avec l'Office of Social and Economic Development (OSD) à Haïfa. Les partenaires locaux retenus ont très souvent déjà travaillé avec d'autres ONG. Ceci permet à XXX de pouvoir collaborer avec des partenaires habitués aux modalités de mise en oeuvre des ONG étrangères et de garantir une plus grande efficacité et contrôle sur le terrain.

Concentration géographique

1. XXX donne une priorité aux organisations qui travaillent dans un État où un autre partenaire de XXX est déjà actif
2. Partenaires travaillant dans les pays cibles et dans notre secteur d'intervention

Contact avec la population bénéficiaire

1. Être ancré dans la population bénéficiaire cible (Communautés, femmes, jeunes, groupes défavorisés, minorités ethniques)
2. Associations responsables qui vivent en contact avec les populations bénéficiaires des projets
3. XXX appuie des associations ouvertes à une dynamique participative avec les populations bénéficiaires elles-mêmes, sous quelque forme que ce soit. Les actions menées sont le fruit d'un processus au sein du groupe bénéficiaire.
4. Il doit s'agir d'une frange de la population marginalisée dans sa société : avec la priorité à des groupes organisés ou en voie d'organisation ; avec la priorité à des catégories ne bénéficiant pas de l'appui suffisant de l'État ou d'autres intervenants ; capable de formuler un besoin répondant à un blocage rencontré ; disposée à participer par son travail à l'action mise en oeuvre ; ayant le potentiel pour passer d'une situation de subsistance à un processus de capitalisation.

Domaines d'intervention

1. Projet en relation avec des enfants en détresse dans les pays du tiers monde
2. protection de l'enfance, droit et soutien des femmes, projets médicaux, droits des minorités ethniques
3. Lutter pour un changement social vers un développement durable, Avoir une capacité de mobilisation de la population (organisations de base, organisations paysannes et syndicales)
4. partenaires qui ont des programmes pour les jeunes
5. la Commune de XXX voulait s'engager dans le cadre du 500^{ème} anniversaire de la découverte de l'Amérique avec des peuples indigènes. Elle voulait aussi contribuer à la sauvegarde des forêts d'Amérique du Sud.
6. le critère décisif pour le partenariat avec le XXX est son respect de la démocratie participative. Les deux partenaires défendent les valeurs de vie communautaire.
7. XXX appuie des actions répondant à un besoin essentiel de la population concernée, améliorant la qualité de vie, ayant un potentiel multiplicateur et respectant l'environnement dans lequel elles se développent. XXX donne la priorité aux secteurs suivants : secteur de la production rurale et urbaine et de la commercialisation de ces produits (en favorisant les démarches groupées) ; secteur financier : systèmes d'épargne, de crédit,... ; secteur du renforcement et de la coordination des associations ; secteur de l'information (influence sur les décideurs, formation des acteurs du développement).
8. XXX essaie de sélectionner des partenaires qui, à la fois, répondent à son orientation « idéologique » (c'est-à-dire, travailler avec la base) et qui, en plus, mènent une réflexion sur le développement susceptible d'alimenter les options et les propositions novatrices de XXX.
9. Engagement du partenaire pour les mêmes causes.

Mobilisation de propres ressources

1. Capacités à dédier des ressources a minima au projet (financières ou valorisées, et humaines,
2. Dans le souci de ne pas créer de dépendance à l'égard de XXX, celle-ci appuie des associations soucieuses de leur autonomie économique : par la génération de ressources propres et/ou par la diversification de leurs ressources.

Travailler en réseaux

1. à travailler en synergie, dans un partenariat multi-acteurs
2. une préférence est donnée aux organisations qui acceptent de travailler en groupe

Si oui, est-ce que ces critères existent sous forme d'un document ?

Non: 12X

Non, pas dans une « checking list », mais au travers de documents internes relatifs au Partenariat produits par XXX

Oui: 8X

Si oui, comment vérifiez-vous si un partenaire correspond à ces critères ?

1. Par la description de son projet ainsi que par la présentation d'un budget détaillé
2. En visitant chacun d'entre eux lors des missions exploratoires, en échangeant ensuite par mail, en analysant les budgets des projets qui sont souvent très parlants sur la mentalité des partenaires, en travaillant régulièrement avec eux
3. il faut que le partenaire accepte la philosophie et les principes d'intervention de l'XXX.
4. Lors de l'étude de faisabilité d'un projet, avec toutes les ressources présentes dans le cadre des programmes de XXX dans les pays d'intervention (directeur de programme, administrateur, chefs de projets, référents techniques, etc)
5. Lecture des documents stratégiques des partenaires, rencontre lors des missions d'acteurs travaillant avec le partenaire, rencontre lors des missions des bénéficiaires travaillant avec le partenaire, analyse de l'organigramme du partenaire, contact avec des ONG travaillant déjà avec le partenaire, analyse croisée avec XXX
6. Analyse du partenaire, ses structures organisationnelles et son fonctionnement au moment de la reception d'un projet provenant d'un nouveau partenaire. Cette analyse se fait sur base des documents envoyés par le partenaire, des réponses aux questions posées et d'une visite sur place si possible.
7. Echanges avec le partenaire (rencontre et contact avec d'autres acteurs en relation avec le partenaire).
8. En principe nous faisons réaliser, par un consultant externe, une étude d'identification du partenaire potentiel. Cette procédure est d'application principalement depuis 2003, quand nous avons décidé, suite aux recommandations d'un audit interne, de réduire le nombre de nos partenaires et de projets.
9. en se renseignant auprès d'ONG qui ont préalablement collaboré avec ce partenaire
10. Le groupe projets analyse les documents envoyés par le partenaire et si nécessaire demande des clarifications ou des informations supplémentaires.
11. Les partenaires doivent nous fournir les statuts et tout autre document témoignant de leur enregistrement légal. Ils nous fournissent également des rapports annuels et si possible des rapports d'audit. Si cette documentation est complète, nous rencontrons nos partenaires, examinons et étudions les projets proposés. Un expert se rend sur place pour juger la situation du partenaire et, le cas échéant, approfondir l'identification des projets.
12. par des contacts directs: visites des partenaires à Luxembourg et visites sur le terrain, par l'intermédiaire des coo-pérants qui travaillent sur le terrain, par des discussions et des échanges
13. par des contacts scouts ou autres, par internet
14. Recommandation, Visites sur le terrain
15. Son intronisation à la fédération figure dans les rapports des Assemblées Générales fédérales

Si oui, est-ce que ces critères sont appliqués pour tous vos partenaires ?

Oui: 8X

En grande partie oui

- Pour presque tous les partenaires. Exceptionnellement, un partenaire pourrait être choisi pour d'autres raisons, par exemple en raison de certaines affinités avec un ou des membres de notre ONG.
- Pas toujours au début du projet, mais le contrat de partenariat mentionne dans ce cas les obligations en matière

d'amélioration de certains points.

- Non, nous nous laissons la flexibilité de travailler avec des partenaires divers car nous souhaitons laisser la place également aux « micro – projets » qui sont importants également et peuvent déboucher sur des projets plus vastes

Identification des projets

Quels sont les critères de choix de votre organisation pour sélectionner les projets qui seront soutenus ?

Pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact

1. Pertinence, Efficience du budget par rapport au nombre et à la qualité du bénéficiaire
2. Refléter les besoins réels des populations à la base qui doivent être auteur du projet. Ce qui nécessite une phase d'identification du projet au cours de laquelle ces populations sont impliquées à travers par exemple un processus de diagnostic participatif et d'étude de faisabilité ; Donner l'assurance que les bénéficiaires seront pleinement acteurs pendant l'exécution du projet afin qu'ils s'en approprient ; Définir clairement les paramètres de durabilité du projet ;
3. Avoir une relation coûts/résultat réaliste, Avoir un potentiel de viabilité et de durabilité, Avoir un coût en relation avec les moyens financiers disponibles de l'XXX et la capacité de gestion du partenaire, bénéficiaire aux populations défavorisées et à la base, Faire attention au rôle hommes/femmes dans un souci d'égalité, Impliquer les bénéficiaires finaux dans les différentes phases du projet, Cibler de préférence sur la population rurale, Veiller à ne pas créer des inégalités au sein de la communauté impliquée, Répondre à un besoin du bénéficiaire et chercher à améliorer sa situation
4. XXX souhaite la participation des gens visés à toutes les étapes de la réalisation des projets. Des projets purement de 'services offerts', sans participation active de la population-cible, ne sont pas acceptés.
5. Tout projet doit tenir compte des réalités culturelles, traditionnelles et sociales de la population-cible et prévoir l'impact du programme sur ces coutumes et réalités.
6. la faisabilité (technique, environnementale, etc.), La pertinence du projet en termes de bénéficiaires, de durabilité.

Domaine d'intervention et Groupe cible

1. les bénéficiaires doivent être des populations indigentes
2. aide à l'enfance, droits de l'enfance, droits et soutien des femmes, projets médicaux, droits des minorités ethniques
3. Il faut qu'il s'agisse d'un projet en direct relation avec les activités du partenaire - soit dans l'hôpital lui-même, soit dans les villages couverts par l'hôpital, soit en rapport avec des activités transversales
4. La priorité d'XXX est de soutenir des projets qui directement ou indirectement bénéficient aux enfants et à leurs familles, et ce par le biais d'un développement intégré de leurs communautés. Les actions appuyées doivent s'adresser à des collectivités et non à des personnes individuelles isolées.
5. Chaque projet doit avoir une dimension de développement personnel et social : les gens visés doivent être plus sensibilisés c.-à-d. mieux informés et plus motivés, plus acteurs, plus capables de gérer leur propre sort, mieux organisés et économiquement plus stables qu'avant la réalisation du projet. Les projets de nature économique doivent en principe être précédés par des programmes de conscientisation. Les programmes nécessitant des infrastructures plus coûteuses doivent avoir fonctionné avec succès depuis un certain temps avant qu'XXX ne soit prête à investir des fonds dans p.ex. la construction de bâtiments.
6. Le fait que XXX œuvre sous un accord-cadre avec le MAE il fallait se donner une stratégie quant à l'orientation de nos engagements. L'accès à l'éducation nous semble être un des meilleurs moyens possibles pour offrir des perspectives d'avenir aux bénéficiaires. Pour le moment XXX ne se concentre pas sur un volet spécifiques de l'éducation, mais donne la possibilité à ses partenaires de pouvoir continuer une démarche ayant une perspective de durabilité au lieu de pousser les partenaires à changer d'activités seulement pour pouvoir bénéficier d'un financement. Ainsi il n'existent pas vraiment des critères de choix pour sélectionner les projets, sauf qu'il soient compatibles avec l'orientation de XXX et cohérents par rapport au contenu
7. Recommandations, visites aux institutions, politique indépendant, type d'activité (éducation et formation)
8. Aide durable à des populations les plus défavorisées
9. secteur d'intervention: éducation, Pays cible, grass root level, Capacités de gestion du partenaire

10. Les projets doivent correspondre à la mission de l'ONG, qui consiste à promouvoir la dignité et faciliter le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions (économiques, sociales, personnelles), à œuvrer pour la justice sociale, et à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes, dans le partage et la solidarité.
11. Les projets retenus doivent être soit dans le domaine de la santé, si possible avoir un lien avec la lutte contre la lèpre, la tuberculose et/ou l'ulcère de Buruli, soit s'inscrire dans le cadre de notre programme XXX.
12. correspondre à notre secteur d'intervention
13. Les projets doivent avoir un objectif éducatif, culturel, médical ou de formation professionnelle.
14. intervention limitée sur l'Afrique subsaharienne francophone, bénéficiaires: population paysanne
15. Les projets doivent être conformes aux orientations et stratégies de notre association. Ils doivent refléter les besoins de la population locale.
16. XXX appuie en priorité des associations qui recherchent l'autonomie économique et politique de la population bénéficiaire, notamment : des systèmes d'épargne et de crédit ; des activités productives ; la formation, l'information et l'organisation de la population dans le cadre d'activités basées sur le long terme.
17. La stratégie de XXX s'inscrit dans une politique globale «EAU-VERDURE-SANTE» initiée au niveau fédéral depuis sa création. Il existe une banque de projet par pays, alimentée par les demandes des populations principalement rurales. L'élection d'un projet par XXX tient compte de la priorité définie par nos partenaires du Sud, de la faisabilité et la durabilité de l'action dans ces effets attendus.
18. XXX travaille essentiellement dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Financement

1. Possibilités existantes de financements
2. Avant de demander des fonds de l'extérieur, les organisations responsables de projets doivent considérer les possibilités locales de solution des problèmes, de collecte de fonds et de mise à profit de programmes gouvernementaux existants.
3. Notre capacité financière

Renforcement de capacités internes

1. XXX est disposée à financer les structures internes des organisations partenaires (formation des collaborateurs de ces organisations, échanges avec d'autres organisations, travail en réseau,...) afin de les rendre plus compétentes et leur travail plus efficace. Cet aspect est particulièrement pertinent dans le cas de projets regroupés qui visent à y impliquer de petites associations très engagées et bien insérées dans le milieu local. Souvent leurs compétences et leurs potentiels administratifs et financiers restent à développer.

Stratégie

1. Définir clairement une approche et des stratégies de mise en œuvre du projet tant sur le plan de la gestion opérationnelle que financière
2. Les projets doivent comprendre au moins une composante qui touche les causes des problèmes des gens, et ne doivent pas seulement traiter les symptômes. Toute demande de financement doit donc partir d'une analyse détaillée de ces causes.
3. Être articulé dans un contexte global.
4. Un projet regroupé doit avoir comme ambition de modifier les conditions sociales dans une région, en participant à des campagnes organisées avec un réseau d'ONG, et en incluant dans le projet des contacts de lobbying avec les autorités locales et régionales, afin que celles-ci amplifient l'action du projet.
5. XXX appuie des organisations dont le but est le changement social, avec comme préalables: les objectifs sont clairement définis au départ, au niveau des statuts ; ces objectifs continuent à être partagés dans le temps par les membres (cohérence) ; la stratégie est claire et partagée avec XXX comme une réponse adaptée aux analyses faites d'un problème posé dans son contexte.
6. Provenir d'une organisation qui travaille au changement social,

Est-ce que vous connaissez les méthodes de vos partenaires pour identifier et formuler un projet ?

Si oui, décrivez brièvement.

1. En général, besoin identifié et analyse d'une intervention possible
2. Nos partenaires utilisent généralement la méthode du cadre logique pour identifier et formuler un projet. Ils commencent par un diagnostic participatif suivi d'atelier de restitution au public cible ainsi que d'ateliers de planification pour recenser, prioriser et structurer leurs besoins dans une phase d'identification du projet avant de le formuler selon notre canevas type afin de nous le soumettre pour appréciation et financement.
3. Elaboration de plans stratégiques, Elaboration d'un diagnostic de la réalité et des principaux problèmes que doivent affronter les bénéficiaires, recherche-action, application de la méthode de cycle de gestion de projets
4. Les projets sont toujours identifiés et formulés dans un travail commun entre le partenaire et notre ONG. Vu que nous connaissons très bien les besoins et les ressources du partenaire une demande est préformulée par le Management-Team de l'hôpital St Gabriel. Elle est analysée par notre conseil d'administration et lors d'une visite sur place l'identification et la formulation se fait ensemble.
5. approche participative avec les bénéficiaires
6. Compte tenu de la spécificité de ses origines au Sahel, les modalités d'interventions concernant les origines des demandes ont toujours été définies dans un intérêt local, par des acteurs locaux. Pour la formulation des projets tous nos partenaires sont formés à la GCP (approche intégrée et cadre logique)
7. Constat de lacune. Exemple: les Caisses de Maladie ne remboursent pas les soins dentaires. Donc nécessité de créer une consultation accessible aux familles pauvres. Exemple: il n'existe pas de formation professionnelle pour jeunes qui n'ont pas terminé l'école. Donc nécessité d'organiser un atelier d'apprentissage pour les jeunes sans perspectives.
8. Consultation et implication des bénéficiaires et des autorités locales, Capitalisation des expériences antérieures, Etudes de marché, faisabilités, statistiques sur les bénéficiaires, Consultants externes, Arbre à problèmes et à objectifs (Formation en GCP)
9. L'identification se fait de manière participative en fonction des besoins identifiés dans la zone d'intervention avec les acteurs concernés (bénéficiaires, opérationnels voire appuis externes de consultants, ONG, etc.) et la formulation se fait au niveau du bureau du partenaire. Le projet tel qu'envoyé par le partenaire est ensuite rediscuté avec XXX et retravaillé.
10. Le XXX fixe son plan d'action pour plusieurs années et prépare ses budgets par plans triennaux. Nous participons aux discussions, ainsi que XXX, pour identifier quelles sont les positions du budget qui ne peuvent pas être autofinancées sur place. De ce fait les projets sont de type soutien à l'organisation globale du XXX. Il arrive que certaines positions sectorielles sont temporairement assistées, pour un petit investissement immobilier ou en matériel par exemple. Toute la main d'oeuvre utile est toujours fournie par les membres des Communautés. En temps normal, la Communauté Kolla Tinkunaku élit 12 représentants (3 par villages). Ce directoire identifie les actions qui nous sont proposées.
11. Les mêmes que pour nous.
12. Les partenaires vivent en contact avec les populations bénéficiaires et connaissent leurs besoins.
13. Ils ont des capacités et des connaissances qu'ils veulent mettre au profit de ces populations.
14. Ex. Ingénieurs agronomes qui veulent travailler avec la population rurale, Educateurs et pédagogues qui veulent améliorer l'éducation de jeunes ou récupérer les traumatismes que la société leur inflige. Ces personnes cherchent le contact avec la population bénéficiaire pour leur proposer d'élaborer ensemble des actions concrètes. Souvent les partenaires répondent aussi simplement à une demande des populations bénéficiaires qui ont découvert le bien-fondé des actions antérieures du partenaire.
15. Même s'il y a des divergences entre les méthodes utilisées entre les différents partenaires, l'importance est la participation active des bénéficiaires dans les différentes phases de la préparation du projet ce qui est essentiel pour tous les partenaires.
16. Nous disposons d'un «Guide de présentation de projets de partenaires», qui décrit en détail les informations dont nous avons besoin pour évaluer la pertinence et la cohérence d'une proposition de projet. En général, ce guide est utilisé pour élaborer et concevoir un projet. Il est composé de fiches de programmation qui détaillent chaque activité (méthode, budget, indicateurs). Cette fiche sert aussi de canevas pour l'auto-évaluation.
17. Nous estimons que nos partenaires utilisent des critères similaires aux nôtres pour le choix de leurs projets.

18. Nos partenaires de longue date, connaissant les critères qualité requis en matière de mise en œuvre de projet, identifient et formulent les projets sensiblement selon la même approche méthodologique que XXX (approche participative et atelier de programmation, approche cadre logique avec indicateurs, etc)
19. Des partenaires plus jeunes vont réduire l'identification et la formulation d'un projet à ses activités et aux moyens (souvent essentiellement financiers) pour réaliser ces activités, dans une logique parfois de substitution, en omettant la perspective « multi-acteurs ».

Si oui, est-ce que la méthodologie des partenaires pour identifier et formuler un projet est documentée et disponible pour votre organisation?

Non: 11X

Oui: 10X

Nous demandons à tous nos partenaires de rédiger leurs projets suivant le cadre du MAE Luxembourg et nous les accompagnons pour ce faire

Si oui, est-ce que cette méthodologie est appliquée pour la planification de tous les projets de vos partenaires ?

Non: 4X

Oui: 10X

Planification opérationnelle réalisée par nos soins en compagnie des partenaires

Ne sait pas

Est-ce que vous connaissez les méthodes de vos partenaires pour impliquer les bénéficiaires dans la formulation et l'identification d'un projet?

Non: 5X

Un peu

Oui: 14X

Si oui, décrivez brièvement ?

1. Ateliers participatifs
2. Cela dépend des termes de références de leur collaboration avec XXX, dans la mesure où ces méthodes sont choisies ou élaborées avec nous. Ainsi les ateliers participatifs de programmation deviennent des « incontournables ».
3. Ils font un diagnostic participatif avant de monter le projet sous forme de cadre logique après avoir dressé l'arbre à problème, puis l'arbre des objectifs.
4. élaboration de cadre logique, contact sur terrains, offre d'activités, réunions d'information et ou de formation
5. enquêtes sur le terrain, réunions avec les bénéficiaires pour connaître leurs besoins, pour certains projets ce sont les bénéficiaires eux-même qui élaborent le projet, établissement de lignes de base
6. certains vont des autoévaluations avec participations des bénéficiaires
7. Dans la convention conclue avec notre partenaire, nous prévoyons une représentation proportionnelle des habitants du quartier de misère dans le Conseil d'Administration de notre partenaire (qui est une Mutuelle reconnue par le Gouvernement argentin).
8. En ce qui concerne les programmes de développement intégrés qui constituent environ 80 % des projets que nous appuyons, les bénéficiaires sont systématiquement consultés et impliqués dans la formulation et l'identification grâce à l'application de méthodes basées sur l'approche participative.
9. En général, des réunions avec les bénéficiaires directs et indirects sont organisées et le rôle de chacun expliqué.
10. Grâce à la formation au cycle de projet, que la plupart de nos partenaires ont suivie en novembre 2010, le fait de cerner les besoins en élaborant un arbre à problèmes / à solutions en impliquant les parties prenantes se généralise. Un de nos partenaires, expérimenté dans les projets en zone rurale isolée, a toujours procédé de la sorte car notamment pour les projets en zone rurale isolée, rien ne se fait sans l'appropriation complète du projet par les bénéficiaires.
11. Il n'existe pas une seule méthodologie, les pratiques varient en fonction des partenaires. En général, nos partenaires ne travaillent pas dans une logique de projets mais de plan stratégique pluri-annuel dont l'élaboration relève

d'un travail collectif à géométrie variable entre les instances de l'organisation partenaire, l'équipe technique et des acteurs du terrain.

12. Il s'agit principalement des réunions de concertations avec les groupes de bénéficiaires. Comme nos partenaires sont tous des organisations démocratiques, la participation active des bénéficiaires dans la formulation des projets est un aspect fondamental de leur approche ainsi que celle de l'XXX.
13. La démocratie participative implique des réunions et des débats ainsi que les prises de décision à l'unanimité. Ce critère a trouvé ses limites dans le cas de la division intervenue chez les Kollas. Il fonctionne bien dans les communautés populaires du Brésil qui en ont fait une valeur essentielle.
14. p.ex. RD Congo: Consultation et discussion avec les autorités locales lors de l'Assemblée Générale des chefs de villages qui a lieu deux fois par an. Implication des communautés dans le choix de la zone d'intervention du projet. Implication des bénéficiaires dans la fabrication des briques, dans l'entretien des écoles, ..
15. Prise de contact progressive, Propositions de discussions et de réunions de préparation, Ateliers de préparation, Conventions à signer avec les communautés concernées
16. Séances de consultation, Composition d'un comité de pilotage, Séances de restitution après une étude d'impact, de faisabilité, après l'identification des sites,...
17. Tous nous sommes d'accord sur l'importance de mener avec les différents acteurs des
18. diagnostics initiaux qui permettent et de favoriser la concertation lors de la définition des
19. projet. Différents outils de diagnostics et de planification peuvent être utilisés (MARPs, cartes de ressources...)

Si l'application de cette méthodologie (par exemple une séance de consultation ou un atelier de planification) entraîne des coûts (même élevés), est-ce que vous êtes prêts à la financer ?

1. Non car le projet doit être prêt au moment où nous intervenons. Nous ne pouvons pas intervenir avant d'avoir des fonds, et pour obtenir des fonds, nous devons avoir un proposal déjà rédigé. Des ateliers de planification ou des enquêtes préalables peuvent ensuite être organisés dans le cadre du projet avec les fonds du projet, mais plus dans une logique de confirmation/ planification des activités que pour la détermination des activités d'un projet en tant que tel
2. Oui: 8X
3. Oui, mais les coûts ne sont pas élevés.
4. Oui, nous finançons ces coûts car cette approche nous paraît indispensable pour atteindre les objectifs.
5. A priori oui.
6. Nous serions prêts à financer cela, mais pour l'instant, l'application de cette méthodologie n'a pas généré de coûts conséquents.
7. La position des déplacements liés à la coordination entre les communautés du Brésil et notamment la consolidation entre les représentants des différents états est régulièrement l'une des positions sur lesquelles un apport externe, tout du moins partiel, est indispensable. Les frais de déplacements avec toutes les difficultés y afférentes sont aussi déterminants dans l'organisation intervillages des Kollas (leurs deux vallées font plus de 50 kms de long), mais aussi dans leur partenariat avec nous.
8. Nous serions prêts à financer cela, mais pour l'instant, l'application de cette méthodologie n'a pas généré de coûts conséquents.

Si oui, pour combien de projets (durant les 5 dernières années) avez-vous financé une planification?

1. Nous n'avons pas encore financé de planification. Jusqu'à présent, cette phase est à la charge du partenaire local.
2. Nous n'avons pas eu l'occasion de financer une planification.
3. 1 à 3: 3X
4. Pour 5 projets
5. Pour presque tous les projets, il y a un volet autoévaluation qui serve à la fois pour la planification d'un nouveau projet.
6. pour quelque 5 grands projets. Il faut dire que les frais n'étaient pas très élevés.
7. Au moins 15, soit la moitié des projets mis en œuvre (les autres étant mis en œuvre selon une planification antérieure à 5 ans, ou étant en cours d'organisation de sessions de planification).

8. 13 projets
9. 8 à 10
10. Chaque projet triennal a fait l'objet de planification cofinancée. 2 dans les cinq dernières années. Cette année se prépare un nouveau projet triennal au Brésil.
11. dix
12. Environ 50% de nos partenaires ont bénéficié d'un appui de XXX pour leur planification stratégique (études préparatoires, appuis technique, réalisation de l'atelier, etc.).

Suivi, évaluation et capitalisation

Combien de rapports en moyenne par an recevez-vous de la part de vos partenaires pour un projet?

1. 2 rapports semestriels
2. 2 à 3
3. 3
4. un rapport semi-annuel, un rapport annuel
5. Un rapport annuel, un ou deux rapports intermédiaires.
6. Deux, voire plus selon les partenaires.
7. 2 à 3 rapports
8. 1 tous les trois mois au minimum
9. Ceci dépend de l'envergure du projet qui peut être soit financière soit la complexité des activités. Pour le projet actuellement en cours (renovation et extension du «Out-PATient-Department») le partenaire doit soumettre des rapports mensuel et un rapport annuel.
10. Quatre 3 trimestriels (trimestres 1, 2 et 3) et un annuel.
11. 2 rapports semestriels.
12. On reçoit au moins un rapport de chaque partenaire, et souvent deux rapports au cours de l'année (surtout dans le cas des nouveaux partenaires).
13. 2 rapports: 1 rapport semestriel et un rapport annuel; éventuellement des rapports intermédiaires de visite par nos consultants chez les partenaires
14. Ceci dépend de l'envergure du projet qui peut être soit financière soit la complexité des activités. Tous les partenaires doivent au moins soumettre un rapport semestriel et un rapport annuel. Mais pour certains est exigé un rapport trimestriel. Les conditions sont repris dans la convention entre XXX et le partenaire en question
15. 3 rapports et beaucoup de suivi par telephone
16. Certains envoient des rapports trimestriels, d'autres semestriels, d'autres se contentent d'un grand rapport annuel.
17. 1 rapport annuel
18. 2
19. Il faut au moins un rapport annuel. Certains partenaires envoient des rapports intermédiaires (trimestriels, semestriels) selon leur propre mécanisme de suivi mis en place.
20. 2 rapports administratifs et financiers par an: 1 pour le premier semestre et un annuel qui concerne l'année écoulée
21. un à deux en moyenne
22. Rapport formel: une fois par an, Informations informelles: continuellement
23. Projet sur 1 an : rapport de suivi (mensuel et/ou trimestriel)
24. projet +1 ans : rajouter un rapport annuel (demandé dans le format mae)

Est-ce que vous savez si votre partenaire doit envoyer des rapports pour d'autres partenaires internationaux dans un autre format ?

Non: 9X

Oui: 14X

Est-ce que l'évolution des indicateurs du cadre logique est documenté dans chaque rapport de projet du partenaire?

Non: 2x

Cela dépend des projets. Pour les projets importants, oui, et nous travaillons cette évolution avec le partenaire, de même que l'évolution du suivi budgétaire en fonction des besoins. Pour les petits projets, les indicateurs ne changent en principe pas beaucoup

Oui: 9X

Partiellement: 10X

Si oui, est-ce que le partenaire explique comment il fait le suivi des indicateurs ?

Non: 8X

Nous travaillons ces changements avec les partenaires

Oui: 8x

Quelle est la périodicité en moyenne de visite d'un projet par votre organisation?

1. Une visite tous les 2 ans pour la moyenne des projets. 2 à 3 visites annuelles pour des projets très spécifiques de renforcement des capacités des partenaires.
2. Pour les gros projets (Sri Lanka) : 1 fois tous les 3 mois, pour les autres, une fois par an en moyenne en plus de la planification opérationnelle
3. On essaie de visiter chaque partenaire tous les 18 mois et au moins tous les deux ans.
4. 1 fois par an environ
5. Notre organisation dispose d'une représentation nationale sur place qui assure au moins une sortie par mois par projet pour garantir leur bonne exécution. A partir du Luxembourg, nous faisons au moins un déplacement par an pour faire le tour de l'ensemble de nos projets sur place.
6. normalement une fois par an
7. tous les 18 mois
8. En fonction de l'envergure et la complexité du projet et les compétences du partenaire (entre tous les 12 à 24 mois)
9. 1 fois par année
10. en principe tous les 2 ans.
11. 1x / an
12. Deux fois par an
13. 1x par an
14. Chaque projet est visité une fois par an
15. 1 par an pour les projets au Sénégal/Niger, sinon tous les deux ans sauf dans la phase de préparation des camps-chantiers (au moins 1 par an)
16. une fois l'an
17. 1 fois par an
18. un fois par an
19. 1-2 fois par an par des membres ou permanents de XXX, Et au Népal: Présence permanent d'un bénévole
20. tous les deux ans
21. 2 fois par an
22. annuelle
23. tous les deux ans

Est-ce que vous avez un format de rapport de mission interne ?

Non: 13X

Oui: 9X

Est-ce que vous définissez à l'avance les termes de référence de cette mission ?

Non: 2X

Oui, toujours et très précisément

Oui: 20X

Est-ce que vous connaissez les méthodes de votre partenaire pour évaluer les projets et leur impact sur les bénéficiaires ?

Non: 9X

Oui: 11X

Oui, mais il faut plutôt parler d'évaluation d'efficacité plutôt que d'impact.

Si oui, décrivez brièvement ?

1. Ateliers participatifs, enquêtes auprès des personnes et organisations compétentes, ...
2. Evaluations externes
3. enquêtes réalisées auprès des bénéficiaires, enquêtes réalisées auprès des techniciens qui travaillent sur le terrain, évaluations internes, auto-évaluation, évaluations externes commanditées et payées par les bailleurs de fonds
4. Chaque projet d'une certaine envergure est évalué par un organisme externe local
5. Nombre des personnes qui ont trouvé du travail après une formation, Nombre des jeunes qui fréquentent le Centre des Jeunes, Nombre des lecteurs inscrits à la bibliothèque, Nombre des patients au Centre médical
6. Il existe des divergences entre les partenaires. Il s'agit avant tout des réunions d'autoévaluation interne organisées par les partenaires suite aux consultations avec les bénéficiaires et dans certains cas des enquêtes faites auprès des bénéficiaires.
7. Indications précises d'amélioration de production et de revenus pour les projets d'agriculture, Indications de fréquence de cours et de réussite scolaire, Statistiques des autorités régionales (scolaire, sociale), Questionnaires remplis par les bénéficiaires
8. La mesure des écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé (démarche du CL), principalement par le biais de l'observation ou d'enquêtes.
9. Les méthodes sont décrites dans les rapports d'évaluation (p.ex. questionnaires, interviews, statistiques, évaluation en équipe, consultation externe, ...)
10. Les partenaires suivent les fiches de programmation du projet qui servent de base pour l'auto-évaluation, en évaluant et analysant les indicateurs définis.
11. XXX suit avec une grande précision chaque action en cours, de façon à rémunérer précisément les participants (ceci pour toutes les activités productives) et à respecter les budgets des dépenses prévues (organisation, dépenses communautaires et culturelles, formations, journal etc.).
12. Méthode participative
13. Nos partenaires principaux (les Ocaes) ont, parmi leur personnel, un responsable du suivi-évaluation ainsi que des animateurs, qui suivent l'exécution des activités et rendent compte de façon détaillée de l'impact sur les bénéficiaires.

Quel est le pourcentage en moyenne de projets qui sont évalués par un consultant externe (local ou international) par an ?

1. Marginal

2. Très peu, mais nous avons la volonté d'en faire de plus en plus, sans tomber dans le piège des missions de consultance à 40 000 EUR ...

3. Tout projet de XXX d'au moins 3 ans doit faire l'objet d'une évaluation interne à mi-parcours et d'une évaluation finale externe. Sur les 27 projets de notre accord-cadre (nous ne considérons pas ici les projets d'urgence, dont les modalités d'évaluation peuvent être différentes), tous seront évalués à mi-parcours courant 2011 et en fin de projet en 2013.

4. 0

5. Depuis que nous avons commencé en 2005, nous avons eu l'évaluation externe de 2 projets pour le moment.

6. 0%

7. 0%
8. 1-2 projets par an
9. 100%
10. 20%
11. 25 %
12. 25%
13. 5 projets par an
14. 50
15. 50%
16. 50% des projets sont évalués lors d'un accord-cadre de 3 ans
17. En 2011 un audit est prévu
18. je ne sais pas
19. Les 5 programmes de développement intégrés sont chacun évalués par un consultant externe une fois tous les 3 ans. Pour les autres projets, notamment sociaux, cette évaluation se fait en moyenne une fois tous les 5 ans
20. Les évaluations externes ne se réalisent pas chaque année. Il se font selon les besoins identifiés par l'XXX

Comment définissez-vous l'impact de votre projet sur les bénéficiaires ?

1. Avec des indicateurs de résultat par activité et par résultat attendu
2. d'accord aux enquêtes ou de statistiques sur place.
3. Nous ne sommes pas encore en mesure d'évaluer l'impact de nos projets (nos évaluations portent sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience ou la pérennité). C'est un chantier, très complexe, dans lequel XXX s'engage dans sa stratégie 2010-2015, avec des ressources méthodologiques dédiées au niveau de notre fédération internationale et non exclusivement luxembourgeoise.
4. Vu que l'hôpital St Gabriel élabore un rapport d'activités annuel l'impact peut de faire assez facilement, puisque nous avons toujours toutes les informations à notre disposition. Amis parfois il est difficile de définir l'impact à court terme.
5. Pas de définition précise
6. amélioration des conditions de vie, amélioration des sources de revenus, accroissement du rôle des femmes, amélioration de la confiance en soi, amélioration du contexte où vivent les bénéficiaires
7. Ce sont les changements opérés par le projet dans la vie des bénéficiaires.
8. Cet impact peut se définir de deux façons : 1) amélioration des capacités d'autopromotion des bénéficiaires 2) amélioration de leur niveau de vie grâce à un meilleur accès aux services sociaux de base (disponibilité d'eau potable, alphabétisation, éducation, soins de santé), un meilleur développement agricole, de conditions environnementales améliorées, un accroissement général du revenu, une promotion féminine et une justice sociale accrue.
9. Définir l'impact sur les bénéficiaires n'est pas chose évidente et surtout jamais possible, sans une évaluation précise AVANT et APRES le projet en commun travail avec le partenaire sur place. Il faut se donner surtout des résultats précis et mesurables
10. Il s'agit avant tout de : une amélioration concrète des conditions de vie des bénéficiaires et leur environnement, une meilleure participation des bénéficiaires dans le développement local, des compétences améliorées du partenaire et des bénéficiaires, des changements au niveau politique
11. La possibilité des bénéficiaires d'assumer mieux les situations critiques qui se sont présentées à eux: manque de ressources, manque de connaissances théoriques et pratiques, violence, abus sexuel .Les documents de l'AC présentent des objectifs clairs; il s'agit de voir en quelle mesure ces objectifs sont atteints
12. Le constat de la situation avant/après du projet. Les résultats qui peuvent en découler par la suite.
13. Le partenaire définit l'impact prévu de SON projet sur le bénéficiaire.
14. Le projet du XXX est déterminant pour la vie des bénéficiaires des communautés populaires, car il contribue à l'organisation de la vie des familles, adultes et enfants, sur le plan économique et sur le plan social et culturel. La vitalité des organisations et des actions, la participation de plus en plus forte des jeunes, sont des critères encourageants. L'efficacité des actions de récupération des terres des Kollas a été lente pour des raisons judiciaires, mais leur succès a démontré l'importance de l'organisation communautaire et du partenariat.
15. Le rapport de projet documente ces données (objectif atteint ou pas). La visite de suivi que nous effectuons permet de confirmer les informations que nous transmet notre partenaire.
16. Nous définissons l'impact du projet sur les bénéficiaires comme changement visible et durable (par exemple au

niveau de la qualité de la vie), qui persiste longtemps au-delà du projet.

17. selon les critères d'efficacité et d'efficience

18. Entretien avec les bénéficiaires et les personnes ressources des villages concernés ; Observation directe sur le terrain ; Evaluation selon les indicateurs objectivement vérifiable ; Etudes d'impacts après le projet.

Quels sont les majeurs obstacles que votre organisation doit surmonter pour pouvoir évaluer un projet et son impact sur les bénéficiaires ?

1. Manque de temps et manque d'argent
2. Fiabilité des indicateurs objectivement vérifiables ; Coût de l'évaluation et de l'étude d'impact ; Disponibilité des personnes bénéficiaires lors des enquêtes ; Matériel et outils d'évaluation et d'étude d'impact ; Instabilité des paramètres d'entretien et d'observation.
3. Problèmes de budget.
4. manque parfois de données chiffrées
5. Aucun
6. Souvent le résultat d'un projet (p.ex. aménagement d'un aile de l'hôpital ou la formation du personnel en matière d'hygiène) ne peut être évalué après quelques années pour pouvoir comparer les résultats.
7. Différence de mentalité entre le monde européen et le monde latino
8. Il s'agit premièrement des coûts élevés d'une évaluation externe
9. La mesure réelle des progrès obtenus par la définition et la quantification des indicateurs, de même que l'établissement systématique d'une situation de base.
10. La situation de départ n'est pas toujours bien évaluée ET noter, ce qui pose des problèmes pour la comparaison correcte après la réalisation. En autre problème est le facteur du temps. p.ex. un projet de construction d'une école se réalise durant une période X - et l'objectif est de garantir des meilleures conditions d'apprentissage afin d'améliorer les conditions de vie des jeunes. Mais quand connaîtront nous le vrai impact ? 10 ans plus tard? Quand les jeunes sortent de l'école
11. Le contact direct avec les bénéficiaires (langues, analphabétisme, accès aux outils d'information).
12. Les voyages longue distance et le manque de bénévoles
13. Manque de données statistiques, de sources de vérification, Trouver des indicateurs qui sont objectivement vérifiables, Trouver des indicateurs qualitatifs
14. Nous vérifions toujours que la gestion même du projet est orientée vers l'impact sur les bénéficiaires, ce qui n'est pas toujours le cas. La courte durée de certains projets ne permet pas un réajustement.
15. Pour certains projets (ceux qui sont menés au Tibet ou dans des zones extrêmement reculées de l'Inde), nous ne pouvons effectuer de visites régulières.
16. Retards de la part du partenaire pour contacter le bureau d'étude local, Retards lors de la transmission des rapports, Rapports parfois pas assez précis et clairs
17. Souvent, il est difficile d'évaluer un projet du fait que les données de base avant projet (baseline data) sont incomplètes ou trop peu définies. Il faut alors reconstituer ces données. Par ailleurs, certains projets sont de nature difficile à évaluer au niveau de l'impact.
18. trouver/identifier des évaluateurs de qualité

Est-ce que vous documentez les leçons apprises, les points importants qui sortent de rapports de projet, de rapports de missions ou d'évaluations?

1. Non: 5X
2. Partiellement: 7X
3. Oui: 9X
4. Oui, toujours. Nous tentons également de capitaliser au maximum avec l'outil vidéo qui est plus convivial que des tonnes de papier
5. Oui. XXX dispose d'un pôle « Knowledge management » au niveau fédéral, d'un centre de documentation et d'un website professionnel technique qui compile et synthétise les informations relatives aux évaluations. Des publications sur les bonnes pratiques sont diffusées.

Est-ce que l'apprentissage (sur des projets, mais aussi sur le travail politique) est mutuel ? Si oui, décrivez brièvement?

1. Echanges réguliers par mail et skype, échanges de documentation et de projets existants, ...
2. Oui, Au travers des évaluations conjointes.
3. Oui
4. Au retour de chaque mission, une synthèse des principaux apprentissages appris est envoyée au partenaire ; présence de XXX lors de la restitution des évaluations externes en présence de l'évaluateur et du partenaire
5. Certainement pas systématiquement et souvent par manque de temps....
6. Etant donné que nous sommes en contact direct (missions de suivi, missions d'appui technique par des experts internationaux, feedback des rapports de réalisation, des rapports de mission) l'apprentissage en matière de projet de part et d'autre est assuré.
7. Les rapports d'experts sont en général partagés et les points importants sont discutés. Les «bonnes pratiques» sont partagés avec d'autres partenaires, mais souvent sans support spécifique.
8. Nous définissons avec notre partenaire quels projets ont eu un résultat bénéfique pour les habitants du quartier de misère et nous en tirons les leçons.
9. Nous sommes sur la même longueur d'onde. Toute erreur ou ajustement est une opportunité pour s'améliorer. L'obstacle majeur est le manque de temps et de ressources humaines. Depuis 2010, la permanente (aux 4/5) de l'association a repris les projets (avant cette date, c'est un bénévole qui s'occupait de cette tâche en plus de son travail à temps plein). Cela permet d'approfondir certains points avec le partenaire, notamment lors du rapport final. La volonté est bien là, des deux côtés, de progresser. Par exemple, sur base d'erreurs récentes, nous voulons élaborer un document de travail pour relever les points à vérifier avant d'entamer un projet de construction.
10. Oui
11. Oui, XXX nous adresse son journal une fois par trimestre. Nous donnons irrégulièrement du feed back, principalement lors des visites (une fois par an ou tous les deux ans) du Père Joao Geisen qui vient nous rendre visite pour rendre compte des projets et des activités du XXX. XXX nous a à plusieurs reprises adressé des films documentant ces activités. Nous les avons fait doubler ou remanier avec des commentaires en français et en luxembourgeois pour des actions de sensibilisation. Ce travail a été fait par le club de Roeser «Ciné Vidéo Flash». Voir aussi le film relatif aux Kollas présent sur le net : <http://vimeo.com/14116325>
12. Oui: l'ASTM joue un rôle comme facilitateur du partage d'expériences entre partenaires ; la mise en relation des partenaires qui travaillent dans les mêmes domaines
13. Oui. Il va de soi que les discussions, les rencontres avec les partenaires influencent la façon de voir des deux côtés. XXX a acquis une certaine expérience en matière de projets de développement durable en Amérique Latine, si bien que l'ONG est capable désormais d'apprécier plus clairement de nouveaux partenaires possible. Cette expérience permet aussi de prévoir plus efficacement des dangers et menaces possibles. Les ONG partenaires ont appris à connaître certaines rigueurs et exigences des bailleurs de fonds européens qu'ils essaient de prendre en considération. Ces apprentissages mutuels facilitent la collaboration entre partenaires.
14. Question pas bien comprise. S'il s'agit d'un apprentissage à la fois par les partenaires et par l'ONG, la réponse est oui

Transparence

Est-ce que vos documents stratégiques (critères pour choisir un projet, critères pour choisir un partenaire, etc...)

- sont traduits et connus par vos partenaires ?

Non: 10X

Pas toujours

Oui: 9X

- sont connus par vos membres ?

Non: 7X

Par le conseil d'administration

Oui: 14X

- sont connus par vos donateurs/par le public?

(par exemple publié sur votre site ou disponible comme dépliant)

Non: 12X

Très partiellement.

Oui: 9x

Est-ce que vos partenaires savent qui d'autre vous soutenez financièrement dans le même pays ?

Oui: 14X

Partiellement: 6X

Non: 3X

Est-ce que vos partenaires connaissent l'intégralité de votre budget de projet ?

Non: 9X

Non, pas la partie siège

Dans la majorité des cas oui

Oui: 11X

Est-ce que vous publiez votre rapport annuel ?

Non: 12X

Oui: 10x

Est-ce que vous publiez vos rapports d'évaluation de projets?

Oui: 1X

Non: 18X

Disponibles sur demande, pas de publication sur le site par exemple

Commentaires

- XXX ne soutient que de projets établis par d'autres ONG. XXX ne soutient que les projets qui sont cofinancés par le ministère de la coopération
- Audit des comptes des projets sur le terrain dans le cas de gros projets, Audit annuel des comptes de XXX par PWC Luxembourg
- Ce questionnaire trouve XXX en pleine phase de réorganisation interne dans laquelle plusieurs des idées ressortant de ce document sont en train d'être établies, mais ne sont pas encore en application. Pour certaines questions il n'y a que le choix entre oui/non, mais souvent une option ni oui/ni non aurait pu nous donner la possibilité pour des explications supplémentaires (surtout le chapitre de l'identification des projets)
- A l'heure actuelle, XXX ne peut pas répondre aux questions de la partie suivi, évaluation et capitalisation.
- Depuis les années 1990, XXX collabore avec deux organisations indiennes qui assument le rôle de consultants locaux. Mandatés par XXX, ces deux consultants ont pour tâche de faire l'analyse des demandes de projets émanant de leurs partenaires actuels et la sélection de nouveaux partenaires, le suivi des projets retenus par XXX en effectuant au moins une visite par an sur le lieu du projet, et le contrôle des rapports financiers et narratifs. Actuellement, 26 projets d'XXX sont accompagnés par nos deux consultants. L'engagement des consultants ne se limite toutefois pas à recommander des partenaires de projets et à suivre les projets retenus par XXX. Ils organisent également des assemblées régionales et des séminaires de formation, destinés aux partenaires appuyés, aux fins d'échanges et de synergies. Différents réseaux et plate-formes ont ainsi vu le jour, dans lesquels plusieurs associations locales planifient et mènent des actions et des manifestations en commun. Sous l'impulsion des consultants,

bon nombre de nos partenaires participent aussi activement à des campagnes nationales.

- XXX a été créée en 1995. Jusqu'en 2010, elle n'a fonctionné qu'avec des bénévoles. Les tâches de formalisation, de documentation n'ont pu être effectuées faute de ressources nécessaires. L'association ayant embauché une salariée à temps partiel, certaines de ces tâches sont en cours. Les relations avec nos partenaires sont très fortes car nous travaillons ensemble depuis longtemps.
- Le rapport annuel n'est pas publié intégralement mais dans notre bulletin trimestriel nous essayons de présenter de façon objective les actions que nous soutenons, et leur impact sur les bénéficiaires.
- Les assemblées générales et les réunions du conseil d'administration, ainsi que les réunions d'information du public à l'occasion d'événements divers, dont les visites des représentants des partenaires, sont des occasions de formulation de messages qui incluent les critères de sélection des actions et des informations relatives aux évaluations. Vu le caractère très personnalisé de notre action, du fait de l'aspect d'ONG locale, les contacts directs ont été privilégiés plutôt que les documents formels. Néanmoins, en fonction des disponibilités en temps, des progrès dans la formalisation pourront être envisagés.